

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

**PROCESSUS PROPOSÉ POUR LE SIXIÈME EXAMEN DU FONCTIONNEMENT ET
DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD SUR L'APPLICATION DES
MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES**

NOTE DU SECRÉTARIAT¹

À la quatrième session de la Conférence ministérielle, les Ministres ont donné pour instruction au Comité d'examiner le fonctionnement et la mise en œuvre de l'Accord SPS au moins tous les quatre ans, conformément aux dispositions de l'article 12:7 de l'Accord.² En 2020, le Comité a achevé le cinquième examen, qui avait commencé en mars 2018.³ Pour contribuer à l'efficacité du processus d'examen, le Secrétariat, à la demande des Membres et en consultation avec le Président, a établi la procédure ci-après pour le sixième examen. Le Comité est invité à examiner cette procédure à sa réunion des 15-17 novembre 2023.

1. Initialement, le sixième examen sera effectué dans le cadre de réunions informelles ouvertes à tous et de séances thématiques/ateliers du Comité. Ces réunions seront normalement programmées de manière à coïncider avec les réunions formelles du Comité. L'interprétation sera assurée dans toutes les réunions formelles et informelles. S'il y a lieu, d'autres réunions informelles et extraordinaires du Comité pourront être prévues.

2. Les Membres seront invités à identifier les questions qu'ils souhaitent voir traiter dans le cadre de l'examen ainsi qu'à présenter des documents et à proposer des mesures spécifiques concernant les questions à l'examen. Le Président proposera l'ordre dans lequel les questions seront examinées à chacune des réunions informelles, compte tenu des propositions et communications reçues.

3. Pendant la durée de l'examen, un point se rapportant au processus d'examen sera inscrit à l'ordre du jour de chacune des réunions formelles du Comité, au titre duquel le Président fera oralement un rapport sur le processus d'examen informel indiquant entre autres choses les questions examinées et les conclusions auxquelles on sera parvenu. Sur la base de ce rapport, le Comité SPS examinera quelles autres dispositions pourraient être prises.

4. Le Secrétariat établira un document d'information résumant les renseignements sur la mise en œuvre de l'Accord (par exemple notifications, assistance technique ou règlement des différends) et les travaux du Comité depuis la fin de la période couverte par le rapport sur le cinquième examen (par exemple problèmes commerciaux spécifiques, questions examinées par le Comité, décisions adoptées), y compris les travaux du Comité depuis janvier 2020.⁴ Ce document servira de base au

¹ Le présent document a été établi par le Secrétariat sous sa propre responsabilité et est sans préjudice de la position des Membres ni de leurs droits et obligations dans le cadre de l'OMC.

² Questions et préoccupations liées à la mise en œuvre, décision du 14 novembre 2001, [WT/MIN\(01\)/17](#), paragraphe 3.4.

³ À sa réunion formelle de juin 2020, le Comité a adopté le rapport du cinquième examen du fonctionnement et de la mise en œuvre de l'Accord SPS ([G/SPS/64](#) et [G/SPS/64/Add.1](#)).

⁴ Conformément aux procédures adoptées pour le cinquième examen, le rapport du cinquième examen rend compte des travaux entrepris par le Comité SPS pendant la période allant de 2014 à 2019, sauf indication contraire dans le rapport.

rapport du Comité sur le sixième examen, qui inclura également des renseignements concernant toutes les questions spécifiques qu'il est proposé d'examiner au cours de l'examen.

5. Le processus d'examen se déroulera selon le calendrier ci-après, sachant qu'il pourrait être nécessaire de modifier certaines dates compte tenu d'autres activités et de contraintes au niveau des ressources.

Réunions formelles et informelles des 15-17 novembre 2023

- Examen par le Comité, et adoption éventuelle, de la procédure pour le sixième examen
- Identification et discussion initiales par les Membres des questions qu'ils souhaitent voir traiter pendant l'examen

19 janvier 2024

- Communication écrite par les Membres des questions qu'ils souhaitent voir traiter pendant l'examen
- Communication par les Membres de documents/propositions portant sur les questions à examiner

7 février 2024

- Distribution par le Secrétariat d'un document de synthèse sur les questions/documents/propositions reçu(e)s

Réunion informelle des 20-22 mars 2024

- Discussion portant sur les questions identifiées et les documents/propositions présenté(e)s

19 avril 2024

- Communication par les Membres de documents/propositions additionnels concernant les questions à l'examen, et propositions spécifiques de mesures.

30 avril 2024

- Distribution par le Secrétariat d'un document de synthèse actualisé sur les questions/documents/propositions reçu(e)s

8 mai 2024

- Distribution par le Secrétariat du document d'information

17 mai 2024

- Communication d'observations par les Membres, par écrit, au sujet des documents/propositions portant sur les questions à l'examen

5 juin 2024

- Communication par les Membres de toutes observations écrites portant sur le document d'information établi par le Secrétariat
- Distribution par le Secrétariat d'une compilation des observations présentées par les Membres au sujet des documents/propositions portant sur les questions à l'examen

Réunion informelle du 26 juin 2024

- Discussion portant sur des propositions spécifiques de mesures présentées par les Membres concernant les questions à l'examen
- Identification et examen des questions sur lesquelles le Comité doit poursuivre ses travaux
- Discussion portant sur le document d'information

Début septembre 2024

- Distribution par le Secrétariat du projet de rapport sur le sixième examen
- Distribution par le Secrétariat du document d'information actualisé

4 octobre 2024

- Communication par les Membres d'observations écrites portant sur le projet de rapport sur le sixième examen
- Communication par les Membres de toutes observations écrites additionnelles portant sur le document d'information actualisé établi par le Secrétariat

23 octobre 2024

- Distribution par le Secrétariat d'une compilation des observations présentées par les Membres sur le projet de rapport sur le sixième examen

Réunion informelle du 13 novembre 2024

- Discussion portant sur le projet de rapport sur le sixième examen
- Discussion portant sur le document d'information actualisé

13 décembre 2024

- Communication par les Membres d'observations écrites additionnelles portant sur le projet de rapport sur le sixième examen

Décembre 2024/janvier 2025

- Distribution par le Secrétariat d'une compilation des observations additionnelles présentées par les Membres sur le projet de rapport sur le sixième examen

Janvier/février 2025

- Distribution par le Secrétariat du projet de rapport révisé sur le sixième examen

Réunion informelle de mars 2025

- Examen et, si possible, finalisation du rapport sur le sixième examen

Réunion formelle de mars 2025

- Adoption du rapport sur le sixième examen
-